

1) Le transport

L'arrivée et départ du centre sont organisés par la famille ou accompagnant, ou par les PEP64 dans le cadre d'un convoi mis en place.

Le transport pendant le séjour selon les activités est organisé par l'établissement et selon les mesures sanitaires à appliquer.

Il sera demandé à chacun des participants, animateurs encadrants et chauffeur de porter obligatoirement un masque lors de ces déplacements.

Lavage des mains à la montée dans le véhicule : gel hydro alcoolique à disposition.

Le véhicule est aéré et désinfecté à l'issue de chaque transport.

2) L'hébergement

Il existe 2 unités d'hébergement dans le centre (L'aile Village et l'Aile Montagne). Le nombre de lits sera défini selon les consignes sanitaires imposées (1m de distanciation entre les lits, enfants en position tête-bêche sur les lits superposés). Les jeunes seront installés dans les chambres selon leur tranche d'âge et par sexe (respect de la non mixité).

3) Les circulations

Lorsque possible, un sens de circulation est mis en place, avec un marquage au sol, afin d'éviter les croisements des personnes. Si ce n'est pas possible, les déplacements sont échelonnés. La capacité d'accueil d'une pièce est repérée sur chaque porte.

4) Accueil et départ en séjours

Afin de limiter les entrées et sorties dans le bâtiment, les familles (ou accompagnant) auront un horaire défini de rendez-vous pour l'arrivée et départ du séjour. Sur le centre, un point d'accueil parents sera identifié et mis en place, les entrées parents / accompagnateurs seront interdites.

Le port du masque est obligatoire pour les parents à l'accueil des enfants, une désinfection des mains est prévue à l'arrivée des parents et enfants. Les parents devront s'assurer d'une prise de température de l'enfant avant le départ.

5) Salle d'activité

Les 3 salles d'activités seront attribuées à chaque groupe de tranche d'âge. Le brassage des enfants sera limité, pas d'activité ou veillée communes entre les groupes. Les jeux éducatifs utilisés au cours de la séance, sont affectés à un usage individuel et désinfectés après chaque utilisation.

Les salles d'activités sont aérées 3 fois par jour pendant 10 minutes, nettoyées et désinfectées quotidiennement.

6) En activité

Pour le ski, il sera demandé (comme le prévoit le protocole sanitaire appliqué de la station), que chaque enfant et adulte porte le masque aux remontées mécaniques. Les enfants sont répartis par groupe de 10 maximum pour l'activité, la distanciation durant la pratique sera donc maintenue

Les autres activités se feront dès que possible en extérieur de manière à respecter la distanciation entre les participants : jeux de neige par exemple ou encore randonnée raquette.

Les veillées se feront par tranche d'âge afin de respecter le rythme de chacun et ce en petit groupe.

7) Déplacements

Les enfants devront se déplacer en respectant la distance de 1 mètre entre chacun.

Les transports seront organisés dans le respect des consignes notées ci-dessus.

8) En temps de pause ou temps informel

Les temps calmes se feront dans les chambres ou organisés dans la salle attitrée par groupe afin de limiter le brassage. Des coins aménagés pourront s'effectuer en extérieur également si le temps le permet.

9) Aux sanitaires

Les sanitaires seront désinfectés quotidiennement avec un produit virucide recommandé.

Le lavage des mains à l'eau et au savon est imposé après le passage aux toilettes. Des essuie-mains en papier à usage unique sont mis disposition. Il en sera de même lorsque nous rentrons ou sortant du bâtiment.

10) Au réfectoire

La mise du couvert et le service à table sont assurés par le personnel.

L'arrivée des jeunes au réfectoire s'effectue de manière échelonnée, avec lavage des mains obligatoire avant et après le repas.

L'installation à table s'effectue par groupe de 6 personnes maximum. Une distance de 1m par table est prévue.

Le personnel de service accompagnant au repas porte un masque.

L'entretien du mobilier (table et chaises), des sols et des surfaces est assuré après chaque utilisation. L'aération de la pièce est réalisée avant et après chaque service.

11) La situation médicale de l'enfant / Suivi référent COVID

Nous vous conseillons de prendre avis auprès du médecin traitant de votre enfant pour vous informer sur les facteurs de vulnérabilité de votre enfant et d'éventuelles recommandations à nous communiquer dans le cadre de son accompagnement, au regard du virus Covid-19.

Un référent COVID est identifié sur chaque séjour de vacances afin de s'assurer des procédures sanitaires et prendre en charge les enfants présentant des signes de contamination.

Un référent sanitaire, dissocié du référent Covid, est en charge du suivi sanitaire des enfants : bobologie et administration des médicaments (uniquement avec ordonnance).

12) Le port du masque

Les enfants de plus de 6 ans doivent porter un masque lors des activités dans lesquelles la distanciation n'est pas possible.

Les familles doivent fournir des masques en nombre suffisant pour leurs enfants. Si cela faisait défaut, des masques pourront être fournis par le centre.

Les professionnels sont tenus de porter un masque dans l'enceinte des bâtiments, en toute circonstance.

13) L'apparition de symptômes évocateurs du Covid-19

Dans le cas d'apparition de symptômes suivants : température, toux, symptômes rhinopharyngés, gêne respiratoire, diarrhée, douleurs abdominales, lésions cutanées sur les mains et/ou les pieds (ulcérations, engelures..), perte de l'odorat, perte du goût, le jeune ou encadrant sera alors isolé avec un masque dans une pièce de confinement, dans l'attente de son retour à domicile.

En cas avéré de Covid-19 au sein de l'établissement, nous préviendrons les autorités sanitaires ainsi que la DDCS. Nous appliquerons les recommandations des autorités sanitaires, en matière de dépistage, isolement et rapatriement.

14) L'entretien des locaux

L'entretien et désinfection des locaux est assuré 1 fois par jour minimum

L'aération des locaux est effectuée 3 fois par jour, pendant 10 minutes

15) L'entretien du linge

Afin de limiter la propagation du virus, chaque jeune devra avoir un sac de linge sale à usage unique. Les équipes veilleront à la bonne tenue du rangement des affaires des jeunes.